

Dynastie

n° 10 – 1^{er} mai 2020 - 3 €

ÉDITORIAL

La sainte de la patrie par Fabrice Madouas

LE 16 MAI 1920, la canonisation de Jeanne d'Arc – dont la France célèbre donc le centenaire cette année – réunit à Rome 15 000 pèlerins français, six cardinaux et soixante-neuf archevêques et évêques français. La République française y avait dépêché Gabriel Hanoteaux en qualité d'ambassadeur extraordinaire. « Nous trouvons si juste que le souvenir de Jeanne d'Arc enflamme l'amour des Français pour leur patrie que Nous regrettons de n'être français que par le cœur », déclara Benoît XV avant de la proclamer sainte.

Ce qui était impensable moins de quinze ans auparavant, quand la querelle des Inventaires divisait la France, était rendu possible par l'Union sacrée – et par la jeune Lorraine. Nul ne fait mieux qu'elle l'unanimité des Français, quelles que soient leurs traditions. Jeanne, chacun l'a revendiquée: les partisans de la monarchie qui rappellent qu'elle fit sacrer Charles VII à Reims pour que soit fait, selon ses mots ce jour-là, « le plaisir de Dieu »; l'Église qui la réhabilita en 1456 à la demande de ce roi et ne cessa depuis de célébrer ses vertus; et même, depuis le milieu du XIX^e siècle, les républicains qui retinrent surtout son extraction populaire pour tenter de l'ôter à l'autel, oubliant que « Dieu choisit les faibles de ce monde pour confondre les puissants ». « La figure de Jeanne d'Arc est telle qu'on ne peut bien la connaître qu'à la lumière du surnaturel », résume Benoît XV – ce que comprit au demeurant Jaurès, voix singulière parmi les siens: « Ce n'est pas une révolte de paysanne qui montait en elle; c'est toute une grande France qu'elle voulait délivrer, pour la mettre ensuite



© PIXABAY/JACLOU-DL

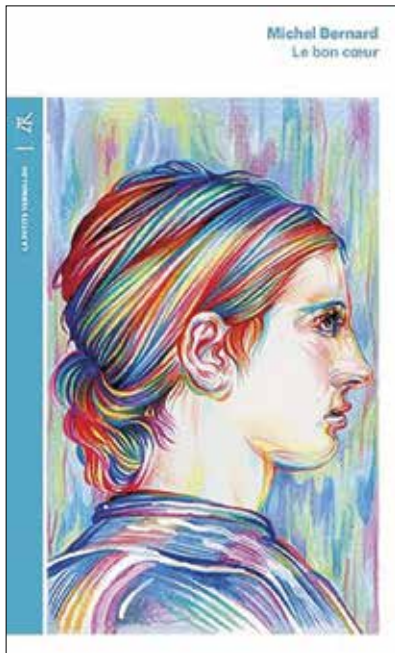
dans le monde au service de Dieu, de la chrétienté et de la justice », écrit le leader socialiste en 1910.

Louée par les uns pour son inspiration divine, par les autres pour ses origines populaires, Jeanne d'Arc est donc bel et bien « la sainte de la patrie » dont elle réconcilie les partis dans une commune admiration. Un mois après sa canonisation, le 24 juin 1920, la Chambre des députés vota l'institution de la « fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme », célébrée chaque année le deuxième dimanche de mai en mémoire de la délivrance d'Orléans. Or ce texte, adopté en seconde lecture par les députés, avait été présenté au Sénat par un élu radical de l'Aveyron, Joseph Fabre, en... 1894! Mais les passions qui divisèrent ensuite la France (l'affaire Dreyfus, la loi de Séparation) n'avaient pas permis son adoption définitive.

En 1920, c'est le président de la Ligue des patriotes, Maurice Barrès, qui reprit ce projet: « Il n'y a pas un Français, quelle que soit son opinion

religieuse, politique ou philosophique, dont Jeanne d'Arc ne satisfasse les vénération profondes, expliqua-t-il en le présentant. Êtes-vous catholique? C'est une martyre et une sainte que l'Église vient de mettre sur les autels. Êtes-vous royaliste? C'est l'héroïne qui a fait consacrer le fils de Saint Louis par le sacrement gallican de Reims. Rejetez-vous le surnaturel? Jamais personne ne fut aussi réaliste que cette mystique: elle est pratique, frondeuse et goguenarde, comme le soldat de toutes les épopées; elle a ses lèvres toutes fleuries de ces adages rustiques qui sont la sagesse de nos paysans; elle incarne le bon sens français. Pour les républicains, c'est l'enfant du peuple qui dépasse en magnanimité toutes les grandeurs établies [...]. Ainsi, tous les partis peuvent se réclamer de Jeanne d'Arc. Mais elle les dépasse tous. Nul ne peut la confisquer. »

La proposition de loi fut adoptée à main levée, sans débat. Jeanne avait fait taire les querelles. ■



LE ROMAN DE JEANNE D'ARC

Michel Bernard aime Jeanne d'Arc et ses romans lui rendent grâce. Dans *Le bon cœur*, publié en poche, il retraçait son procès en hérésie conduit par l'évêque Cauchon à la solde des Anglais. Dans *Le bon sens*, qui vient de sortir, il couvre la période s'étendant de la révision du procès à la réhabilitation voulue par Charles VII. Ceux qui ont connu Jeanne, sa famille, les paysans de Domrémy, ses compagnons d'armes témoignent de la foi et de l'abnégation dont elle a fait preuve.

Catherine Pauchet

Michel Bernard, *Le bon sens*, La Table ronde, 208 p., 20 € ; *Le bon cœur*, La petite Vermillon, 262 p., 7,30 €.



DANEMARK

La Poste groenlandaise a émis un timbre de 25 couronnes à l'effigie de la reine Margreth II l'occasion de ses 80 ans (14 mai). Il présente un portrait de la reine sur fond d'un paysage printanier du Groenland.

D.R. 192 000 Danois se sont inscrits sur le site <https://danmarksynger.dk/> où chacun était invité à chanter pour l'anniversaire de la reine.

MONACO

Face aux difficultés prévisibles de l'État monégasque à cause de la crise économique qui suivra la pandémie, le prince Albert a pris l'initiative, le 20 avril, de réduire sa dotation de 40 % pour l'année 2020, soit 5,2 millions d'euros. L'État monégasque prévoit un déficit global de 500 millions d'euros pour cette année.

ESPAGNE

On a appris début mars, par les révélations d'une de ses anciennes maîtresses, Corina Larsen (mariée entre 2000 et 2005 au prince Casimir zu Sayn-Wittgenstein), que l'ancien roi Juan-Carlos abritait sur des comptes en Suisse et au Liechtenstein au moins 100 millions de dollars. Il s'agirait de commissions occultes sur des contrats noués par les entreprises espagnoles avec les monarchies arabes, surtout l'Arabie saoudite. Son fils, le roi Felipe, qui avait déjà dû écarter sa sœur de la Famille royale en 2015 à cause d'un scandale de corruption, a dû sévir contre son père. Il a supprimé l'allocation annuelle de 195 000 euros qu'il lui versait sur la dotation royale de l'État (environ 8 millions d'euros chaque année). Il a d'autre part pris l'engagement devant notaire de ne rien hériter des montages financiers douteux de son père.

Mais, selon un juriste espagnol cité par le supplément du dimanche du quotidien *Les Échos* (24 avril), cela pourrait ne pas suffire pour sauver la monarchie dans un climat de crise sanitaire, économique et surtout politique du fait des séparatismes catalan et basque. Le vieil ancien roi (82 ans), malgré son immunité statutaire, pourrait avoir à répondre de ses actes devant une juridiction anti-corruption. Certains imaginent déjà qu'il devrait s'exiler définitivement.

Frédéric Aimard

CANADA

Élisabeth II a adressé, le 21 avril – c'était le jour de ses 94 ans – un message de condoléances aux Canadiens, en anglais et en français, à l'occasion d'un fait divers atroce. Un prothésiste dentaire avait tué 19 personnes en Nouvelle Écosse, le 18 avril, avant d'être abattu par la police après une traque de 12 heures.

LESOTHO

Le roi Letsie III du Lesotho (2,1 millions d'habitants dont 23 % seraient infectés par le virus du sida) a présenté, la semaine dernière, plusieurs plans pour lutter contre la pandémie du coronavirus. La reine Masenate Mohato Seeiso a créé un fonds de solidarité, le Covid-19 Obe Lesotho. Le pays est en pleine crise politique parce que le Premier ministre Thomas Tabane, 80 ans, est soupçonné par la justice d'avoir fait assassiner sa femme en 2017 et qu'il refuse de démissionner.

BOUTHAN



Le roi Jigme Khesar Wangchuck, 40 ans, qui a fait fermer les frontières de son pays pour cause de pandémie, a rencontré, le 18 avril à Paro (ville qui abrite le seul aéroport du pays), 399 des 2 468 jeunes volontaires (« DeSuups » ou « gardiens de la paix ») qui ont suivi en urgence un stage de formation de trois semaines (d'habitude ce genre de stage prend deux mois). Ils auront notamment pour mission de faire respecter les règles de distanciation sociale. Parmi les volontaires, son demi-frère, le prince Ugyen Jigme Wangchuck, 25 ans.

TOUT SUR LES MONARQUES

Historien des dynasties européennes, Jean des Cars dévoile les secrets des têtes couronnées passées et présentes. De Albert II, roi des Belges, à Stefan Zweig, témoin du départ de l'empereur Charles 1^{er} d'Autriche en 1919, en passant par Victor Hugo, les passionnés d'histoire trouveront dans ce dictionnaire une somme considérable d'informations et d'anecdotes. Qu'ils aient incarné leur pays par naissance, par la force ou par hasard, la plupart des rois ont laissé une trace durable. En 2019, on comptait au moins une vingtaine de souverains en exercice à travers le monde.

Catherine Pauchet

Jean des Cars, *Dictionnaire amoureux des monarchies*, Plon/Perrin, coll. Bouquins, 446 p., 25 €.

par Philippe Delorme

6 MAI MORT DU ROI ÉDOUARD VII

1910. Édouard VII d'Angleterre disparaît, après neuf années de règne. Il avait presque atteint la soixantaine lorsqu'il est monté enfin sur le trône, en 1901. Dans l'ombre de sa mère, la reine Victoria, il avait fini par s'installer dans son rôle d'éternel prince de Galles, viveur cosmopolite. Cependant, à la veille du Premier conflit mondial, le souverain vieillissant a su faire preuve de doigté et de diplomatie. Oncle ou cousin de toute l'Europe couronnée, Édouard VII réalisera, à la faveur de ses funérailles, un ultime instant d'unanimité, avant la conflagration de 1914.

6 MAI ÉLISABETH II INAUGURE LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

1994. Les deux galeries ferroviaires, longues de cinquante kilomètres du tunnel sous la Manche sont inaugurées par la reine Élisabeth II et le président François Mitterrand. En 1801 Albert Mathieu-Favier, ingénieur des Mines, avait déjà proposé au Premier consul, le percement « d'une route souterraine avec cheminée d'aération où circulerait des chariots tirés par des bœufs ». Deux ans plus tard, un Anglais avait suggéré l'immersion d'un tube métallique au fond du détroit. À partir de 1833, le Français Aimé Thomé de Gamond étudie différentes possibilités pour établir un lien fixe entre la France et la Grande-Bretagne. Le principe d'un tunnel ferroviaire est accepté en 1867 par Napoléon III et Victoria. Plus de trois km auront déjà été creusés lorsque les craintes britanniques de perdre leur bienheureuse insularité provoquent l'arrêt des travaux, en 1883. Il faudra attendre 1957 pour que le projet reparte. Et 1987 pour que le premier coup de pioche soit donné.

7 MAI MORT DU LAVELUA TOMASI KULIMOETOKE II

2007. Certes, la France est en république, mais trois rois y règnent encore en toute légalité. Où donc ? À Wallis-et-Futuna, archipel perdu au cœur du Pacifique, à vingt-deux mille kilomètres de la métropole, entre les Fidji et les Samoa. Ce territoire français d'outre-mer de deux cent soixante kilomètres carrés pour treize mille cinq cents habitants, a gardé ses trois souverains tra-



Édouard VII en 1902.

ditionnels : deux à Futuna et un à Wallis. Jusqu'au 7 mai 2007, ce dernier était Tomasi Kulimoetoke II, Lavuela d'Uvéa – Wallis en langue vernaculaire. Né le 26 juillet 1918, il exerçait son autorité coutumière depuis quarante-huit ans. Il avait failli perdre son trône en 2005, lorsqu'il avait soustrait à la prison l'un de ses petits-fils, condamné pour homicide involontaire lors d'un accident de la route. L'administrateur supérieur Xavier de Fürst avait suspendu la liste civile de Tomasi Kulimoetoke II – cinq mille cinq cents euros mensuels –, tandis que les Alikies, nobles de sang royal, entamaient une procédure de destitution. En fin de compte, la crise s'était dénouée pacifiquement, et le Lavuela était resté en place jusqu'à son décès. Après une période de deuil de six mois, puis au terme de pourparlers laborieux, un nouveau Lavuela a été intronisé le 25 juillet 2008 : Kapeliele Faupala, l'ancien Premier ministre – ou Kivalu – du roi défunt.

8 MAI MORT DE JEAN-MARIE HERVAGAUT LE PREMIER DES FAUX LOUIS XVII

1812. Le moraliste Chamfort rapporte ce mot d'un courtisan, désorienté par les bouleversements de la Révolution : « Après la mort du roi, on peut tout croire. » Le décès de son fils, l'infortuné Louis XVII, emporté par la tuberculose à l'âge de dix ans, derrière les murs épais de la prison du Temple, le 8 juin 1795, fera fermenter les imaginations.

Louis XVII a-t-il été placé « dans un lieu sûr et ignoré », en attendant que les événements permettent sa réapparition ? Plus d'une centaine d'hommes vont sou-

tenir à la face du monde : « Je suis Louis XVII, le dauphin miraculeusement échappé du Temple. » Un roman, publié en 1800, contribuera à échauffer les esprits : *Le Cimetière de la Madeleine*, de Jean-Baptiste Regnault-Warin, qui brode sur l'hypothétique évasion du petit roi...

Octobre 1796, un garçon d'une quinzaine d'années se voit condamner à un mois de prison par le tribunal de Bayeux. Ce Jean-Marie Hervagault, fils d'un tailleur de Saint-Lô, vagabondait dans la presqu'île du Cotentin, en se faisant passer pour « le descendant d'une famille très distinguée, devenue malheureuse par suite des événements de la Révolution ». L'année suivante, il récidive du côté d'Alençon, et se déguise en fille pour mieux assurer son anonymat. Enfin, le 25 mai 1798, le même personnage est arrêté au hameau de Mairy, à deux lieues de Châlons-sur-Marne. Des royalistes champenois chuchotent qu'il est peut-être l'enfant du Temple. Aussitôt, on lui fait parvenir de l'argenterie, du linge fin et des mets délicats. Une certaine Madame Saignes s'exalte pour sa cause. Une petite cour se rassemble autour du prisonnier. Il trouve même un « grand aumônier », en la personne de Mgr Lafont de Savines, ancien évêque jureur de Viviers.

Soudain, coup de théâtre, le père Hervagault réclame son fils, dont le signalement correspond à celui de l'inconnu de Châlons. C'est entre deux gendarmes que notre « dauphin » regagne le domicile familial, à Saint-Lô. Mais Jean-Marie n'y reste guère. Une nouvelle fugue, aggravée d'escroquerie, le mène à séjourner deux ans dans la prison de Vire. Nullement assagi, Hervagault reprend le chemin de la Champagne, où l'attendent ses partisans. L'agitation qu'il y provoque lui vaut de revisiter les geôles châlonnaises. Libéré en 1801, il est recueilli par un certain Rambécourt, riche propriétaire de Vitry-le-François. Désormais, Hervagault ne fait plus mystère de sa pseudo-identité royale. Au cours d'une soirée donnée en son honneur par un notaire, Maître Adnet, le prétendant consent à raconter les détails de ses aventures.

Son récit, truffé d'incohérences et d'anachronismes, ne convainc guère que ceux qui ont décidé d'y croire en dépit de toute raison ! Le 17 février 1802, Hervagault est condamné à quatre années de prison ferme pour escroquerie. Afin de l'éloigner de ses « sujets », Jean-Marie purgera sa peine à la maison de force de Bicêtre, près de Paris. En 1806, Fouché, ministre de la Police, l'incor-

pore dans le bataillon colonial de Belle-Isle en Mer. Il embarque à bord de La Cybèle, participe à un combat naval, déserte aux Sables-d'Olonne. Renfermé à Bicêtre, avec les aliénés, soumis à des conditions de vie dégradantes, il s'y éteint le 8 mai 1812. À l'heure dernière, un prêtre l'exhorte à confesser son imposture. Hervagault s'insurge : « Je suis vraiment le fils de Louis XVI et Marie-Antoinette ! » On sait aujourd'hui qu'il était le bâtard du duc de Valentinois, futur Honoré IV, prince souverain de Monaco. En 1781, sa mère, Nicole Bigot, dentellière à Versailles, avait été séduite par ce beau seigneur, qui l'a mariée à son valet de chambre... Jean-François Hervagault.

9 MAI BAUDOIN DE FLANDRE ÉLU EMPEREUR LATIN D'ORIENT

1204. Partis pour mener une quatrième croisade contre les Infidèles musulmans, les seigneurs français ont préféré s'arrêter en route, sous les murailles de Constantinople. Arbitrant un différend entre le basileus Alexis IV l'Ange et l'un de ses rivaux, les croisés en profitent pour prendre la ville d'assaut. Le 9 mai 1204, ils élisent leur chef, Baudouin VI de Hainaut, comte de Flandre, avant de le faire couronner dans la basilique Sainte-Sophie. L'année suivante, cet empereur de rencontre sera vaincu au siège d'Andrinople et capturé par les Bulgares, que les Grecs ont appelé à leur rescousse. On lui coupe bras et jambes, avant de le jeter dans un précipice où son corps mutilé, devenu la proie des oiseaux, agonise durant trois jours. Quant à son crâne, cerclé d'or, il servira de coupe au tsar Jean Kalojan...

10 MAI LA GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE QUITTE LE LUXEMBOURG

1940. Le jour de son avènement, le 18 janvier 1919, Charlotte avait fait cette promesse : « Je vivrai la vie de mon peuple, dont je ne veux être séparée par aucune barrière. Je partagerai ses joies et ses souffrances. » À l'époque, la dynastie de Nassau avait bien failli périr dans les bouleversements issus de la Grande Guerre. Cependant, un référendum va confirmer la popularité de la nouvelle souveraine. Au mois de septembre de cette même année 1919, un vote triomphal lui accorde plus de 78 % des suffrages.

À la veille d'un nouveau péril, le 22 avril 1939, la grande-duchesse renouvelle son engagement : « Héritière d'une lignée de princes dont la devise m'impose le devoir de « maintenir » intact l'héritage qui m'est échu par la succession au trône, je renouvelle, au-

jourd'hui, le serment de consacrer ma vie au bonheur de notre chère patrie... » Le 10 mai 1940 – et malgré sa promesse solennelle –, Charlotte sera contrainte de quitter son pays, au poste-frontière de Rodange. Au cours de la nuit précédente, les troupes allemandes ont violé la neutralité du Luxembourg et occupé son territoire. Par une ironie de l'Histoire, c'est à Sainte-Menehould – où Louis XVI avait été reconnu – que la grande-duchesse retrouve ses enfants, au soir de cette journée dramatique.

Ce sera ensuite une longue errance à travers la France, à son tour envahie, puis l'Espagne, et le Portugal. Enfin, Charlotte gagne Londres, le 29 août 1940, en plein « Blitz ». Le 5 septembre, elle s'adresse à ses sujets, par le canal de la BBC... Durant cinq années, jusqu'à son retour d'exil, le 14 avril 1945, en Grande-Bretagne puis aux États-Unis, la grande-duchesse ne cessera d'incarner l'âme de la résistance luxembourgeoise.



Statue de Baudouin à Mons (Belgique)

11 MAI MORT DU MALIETOA TANUMAFILI II LE DERNIER ROI DES SAMOA

2007. Chef de l'État – O le Ao o le Malo – des Samoa depuis 1962, Malietoa Tanumafili II s'éteint dans sa capitale, Apia, le 11 mai 2007, âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Doyen des souverains de la planète, il sera également le dernier dirigeant à vie de cet archipel océanien dont la partie orientale est toujours administrée par les États-Unis. En 1962, lors de la proclamation de l'indépendance, il avait été désigné pour assumer le pouvoir exécutif avec un chef coutumier, Tupua Tamasese Mea'ole, disparu quelques mois plus tard. Depuis cette date, Malietoa Tanumafili II était resté le seul roi des Samoa. Son successeur a été élu à l'unanimité, le 16 juin 2007, par le Fale Fono, l'Assemblée nationale. Le prince Tupua Tamasese Tupuola Tufuga Efi, le propre fils de Tupua Tamasese Mea'ole, l'ancien co-souverain, mort en 1963. Son mandat du nouveau O le Ao o le Malo est de cinq ans.

Retrouvez les Éphémérides de Philippe Delorme dans PETITES HISTOIRES DU QUOTIDIEN DES ROIS

4 volumes de 184 pages (un par saison)
au prix de 7 euros chacun seulement.



Dans ces éphémérides (Livre indiquant les événements arrivés le même jour de l'année, à différentes époques) royales, l'histoire des têtes couronnées du monde entier, depuis la nuit des temps jusqu'à nos jours, s'effeuille comme un calendrier. Philippe Delorme nous raconte, saison par saison, 365 dates. Certaines sont mythiques, d'autres beaucoup plus surprenantes. C'est pour l'auteur

l'occasion de réunir en ces quatre volumes les éléments épars de ses travaux, collectés avec patience depuis plus d'un quart de siècle.

VA Éditions, 98, bd de la Reine 78000 VERSAILLES
<https://ephemerides-royales.jimdofree.com/>
<https://www.vapress.fr/>

Dynastie

édité par SPFC-ACIP SA Siret Nanterre 41838214900015
60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis Robinson

Principaux actionnaires : ADCC, AFA-Ecclesia, F. Aimard...
ISSN 2679-4926 - imprimé par nos soins

Directeur de la publication : F. Aimard
Rédacteur en chef : Ph. Delorme

Prix de l'abonnement pour un an : 40 €

Dynastie est une marque déposée à l'Inpi

Au sommaire : p. 1 Jeanne d'Arc - p. 2 - Danemark, Canada, Lesotho... - p. 3 Éphéméride.